

# La feuille de Bernin

N° 15 FÉVRIER 2017



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR [WWW.BERNIN.FR](http://WWW.BERNIN.FR)



> PAGE

7

« Une cure de jouvence »  
pour le Parc de la Maison Michel

**14 décembre 2016  
et 4 janvier 2017**

### Demande de subvention au conseil départemental de l'Isère

Le conseil municipal a approuvé une demande de subvention de 28 403 euros pour les travaux de création de bureaux pour le service enfance jeunesse, de réorganisation de la cantine scolaire et de mise en conformité PMR du bâtiment de la maison Michel.

### Tarifs de location de la Maison Michel et de la salle des fêtes

Une nouvelle tarification des salles Maison Michel et salle des fêtes a été votée. Elle est applicable depuis le 11 janvier 2017.


### Adhésion au système d'interopérabilité radiocommunication entre la Gendarmerie nationale et la police pluri-municipale

Bernin rejoint les 14 communes du territoire adhérentes au dispositif qui facilite les procédés de radio communication entre la Gendarmerie nationale et les polices municipales. Il s'agit d'améliorer les actions d'intervention sur le territoire notamment par un échange permanent entre la gendarmerie et nos agents et par une rapidité de transmission des informations opérationnelles.

### Participation à l'édition 2017 du concours national des Villes et Villages Etoilés

La commune a été labellisée 2 étoiles par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) lors de l'édition 2013. Le conseil municipal a approuvé la participation de la commune au concours 2017 afin de conserver sa labellisation.

 Prochain conseil municipal :  
**Mercredi 8 mars 2017 à 20h15 en mairie**

 Permanences élus :  
Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort  
au 04 76 92 07 47

 Prochains conseils municipaux :  
(sous réserve de modification éventuelle)  
**Mercredi 5 avril 2017 à 20h15 - vote du budget**  
**Mercredi 10 mai 2017 à 20h15**



**P4 à 5**  
L'ACTU À BERNIN  
**P6**  
GÉNÉRATIONS  
**P7 à 9**  
FOCUS  
**P10**  
L'INTERCOMMUNALITÉ  
**P11**  
VIE ÉCONOMIQUE  
**P12 à 13**  
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS  
**P14**  
RETOUR EN IMAGES  
**P15**  
BERNIN DESSINÉ  
**P16**  
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE LAURENCE

## CARNET



**NAISSANCE**  
Décembre  
Janvier

Louis SCHWERDEL  
Benjamin MARTIN  
Marceau FINOT  
Thibaut DELORME



**MARIAGE**  
Janvier

Virginie GAUDIN et Thibault LEDUC



**DÉCÈS**  
Novembre  
Décembre

René BÉRARD  
Katharina REICH



## 3 QUESTIONS à Cécile Rocca

### 1 Pouvez-vous nous parler des récentes incivilités à Bernin ?

Bernin est un village calme, cependant, des dégradations de biens publics, comme des infractions avec atteinte de propriétés privées sont recensées chaque année. La destruction du panneau indiquant notre ville jumelée de Kieselbronn, ainsi que les tags fluos sur la nouvelle façade de la salle des fêtes, restent les plus marquants de la fin d'année, occasionnant non seulement des coûts mais du dépit face à la bêtise qui n'a pas de limite. En page 4, les coûts induits par ces récentes dégradations.

### 2 Où en sommes-nous du prêt toxique ?

Cette année, nous arrivons à la première annuité d'intérêts, calée sur la parité dollard/franc suisse. L'échéance de la banque tombait le 14 décembre 2016 et ce ratio étant supérieur à 1, de très peu, nous avons la chance de garder un taux d'intérêt à 0.38% pour l'année 2016. Chaque mois

de décembre, même configuration, même roulette russe et ainsi de suite pour 22 ans, sauf si le tribunal nous donne la réponse que nous attendons, c'est-à-dire l'annulation de l'emprunt tel qu'il est ficelé.

### 3 Et où en est le projet d'aménagement sur le secteur des Maréchaux ?

Le programme de logements situé sur le chemin des Casernes permettra de construire des logements collectifs et intermédiaires (dont 25% de logements sociaux) et des maisons individuelles. Le permis de construire déposé par le promoteur COGEDIM a été accordé le 24 novembre dernier. Une réunion publique a eu lieu le vendredi 10 février afin d'informer les riverains et répondre aux questions, en présence, bien entendu, du promoteur qui a présenté lui-même son projet.

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 15 **FÉVRIER** 2017

Mairie de Bernin  
RD 1090  
38190 BERNIN  
Tél. 04 76 93 07 40  
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :  
Cécile Rocca  
Rédacteur en chef :  
Claire Stromboni  
Comité de rédaction :  
Cécile Rocca, Claire Stromboni  
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson  
Lewis Davies, Sophie Couderc  
Aurélia Delort  
Photos :  
Mairie de Bernin, Fotolia  
Michal Illy, J.M. Sarracani  
Rédaction :  
Mairie de Bernin  
Conception :  
Imprimerie IGS  
Création graphique :  
happydesign  
Impression :  
Imprimerie IGS

Imprimé sur papier certifié PEFC  
avec des encres à base d'huile végétale  
Tirage : 1 600 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

## Incivilités

La commune déplore les dégradations récentes de biens publics, tel que le panneau signalant notre ville jumelée Kieselbronn ou encore les tags sur la nouvelle façade de la salle des fêtes.



- Coûts pour la commune :
- Panneau Kieselbronn : 200 €
  - Tags : 2 700 €



## Déjections canines 2 distributeurs de sachets à déjections canines sont à votre disposition :

- 1 place des Droits de l'Homme
  - 1 devant la pharmacie sur la RD 1090
- ## 2 canisites sont situés :
- chemin des Vergers face au parc Kieselbronn
  - chemin du Vivier près de l'entrée du cimetière

« Ramasser ce n'est pas s'abaisser »

Service de la police municipale

## Fête des lampions

Même si l'inauguration officielle de la salle des fêtes était prévue à l'occasion des vœux du maire le 6 janvier dernier, ce sont en réalité les jeunes berninois, ayant participé à l'édition 2016 de la **fête des lampions**, qui ont été les premiers à découvrir et profiter de ce nouvel espace flambant neuf le mercredi 14 décembre.

Cette année, c'est la **compagnie Cric Crac Croque** qui a proposé un spectacle à base de contes et de poèmes sur le thème de Noël et de l'hiver, organisé par la bibliothèque pour les plus jeunes.

Ensuite, après un bon chocolat chaud et une brioche, les enfants et les plus grands sont partis pour le **traditionnel défilé** dans les rues de Bernin, accompagnés par la musique entraînante de **Lou Pelaya** (photo ci-contre), que la commune remercie chaleureusement pour sa participation active dans les fêtes communales.



Anne-Françoise Besson, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux associations, à la coordination de la vie communale, à l'éducation et à la gestion de l'entretien des bâtiments

## Fleurissement

Comme chaque année, la commune a participé au **concours départemental « Villes et villages fleuris »**. Bernin est actuellement titrée de 2 fleurs et doit se conformer à un cahier des charges concernant la gestion raisonnée de ses espaces publics pour les conserver. Les services techniques travaillent en ce sens depuis de nombreuses années et sont impliqués dans cette démarche.

Le jury du concours a visité la commune, accompagné Gilles MONTTOYA (responsable du centre technique) et d'Anne-Françoise BESSON (1<sup>ère</sup> adjointe). Lors de cette visite, ces derniers ont pu exposer la démarche appliquée sur le territoire.

Ce travail de **gestion raisonnée** a séduit, puisque Bernin a obtenu le **prix de la meilleure progression dans la catégorie des 2 fleurs**.

C'est l'occasion de remercier les agents du service technique, qui par leur investissement, font de Bernin une référence alliant la gestion raisonnée et la beauté de notre commune.

Sophie Couderc, adjointe déléguée aux solidarités et à la petite enfance



## EMPLOIS D'ETE 2017

### Vous avez entre 16 et 21 ans ?

### Vous souhaitez mettre à profit la période estivale pour acquérir une première expérience professionnelle ?

Sensible à l'insertion professionnelle des jeunes, la commune de Bernin réédite, pour la quatrième année consécutive, l'embauche d'**emplois d'été** dans ses services.

### 4 types de missions seront proposés :

- Dans les **services administratifs** (mise à jour de bases de données, préparation des inscriptions au service enfance-jeunesse, archivage...). *Recrutement pour deux semaines entre le 26 juin et le 1<sup>er</sup> septembre 2017 (sauf entre le 31 juillet et le 11 août 2017)*
- Dans les **services techniques** (entretien des espaces verts, bâtiments communaux et de la voirie). *Recrutement pour deux semaines entre le 26 juin et le 1<sup>er</sup> septembre 2017*
- **Encadrement du centre de loisirs** entre le 10 et le 13 juillet 2017 (BAFA en cours impératif)
- **Accueil du public** lors d'expositions au château de la Veyrie

### Vous êtes intéressé(e) ?

### Pour candidater, c'est très simple !

Rendez-vous jusqu'au 18 mars 2017 à l'accueil de la mairie, muni(e) d'un CV et d'une lettre de motivation adressée à Madame le maire. Vous remplirez un formulaire de candidature, sur lequel vous préciserez votre disponibilité et vos préférences d'affectation.

Les recrutements seront finalisés au terme d'une procédure sélective, comprenant l'**étude de votre dossier** et, pour les candidats retenus sur dossier, un **entretien de motivation**.

### Pour plus de renseignements :

- [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr)
- Service des ressources humaines :  
Rachel Commandeur - 04 76 92 07 45  
rachel.commandeur@bernin.fr  
ou  
Julie Rigotti - 04 76 92 35 51  
julie.rigotti@bernin.fr

Rachel Commandeur, responsable des ressources humaines

## Nos amis les bêtes



### Moustique tigre

#### Rappel de quelques conseils :

- Vider les coupelles des plantes et tout ce qui retient de petites quantités d'eau (jouets des enfants, mobiliers et décorations de jardin, pneus usagers...).
- Changer l'eau des vases et photophores au moins toutes les semaines. Idéalement remplacer l'eau par du sable humide.
- Bâcher ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau (fût, bidon, piscine).
- Attention aux gîtes naturels : creux d'arbres, bambous cassés dont chaque tige brisée et creuse devient alors un réceptacle.
- Ramasser les déchets verts, eux aussi peuvent devenir des récipients d'eau et abriter les oeufs du moustique.
- Être vigilant et ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau (seaux, arrosoirs).

#### Pour éliminer les lieux de repos des moustiques :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies.
- Élaguer les arbres.
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).
- Entretien de votre jardin.
- Il est important de vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées.

### Comment lutter contre la chenille processionnaire ?

- **Couper et brûler** certaines branches avec les **nids**.
- A partir de janvier, poser des **pièges** sous forme de collerette **autour du tronc des arbres** obligeant lors de la descente des chenilles pour la procession à passer par ce piège, ce qui les détruit.
- A partir de juin, mettre en place des **pièges à phéromone** sexuelle afin de capturer les papillons mâles dans des sachets récepteurs évitant ainsi l'accouplement et donc la prolifération.

Des sacs collecteurs seront mis à disposition des administrés en mairie à partir du 20 février 2017.



Gilles Montoya, services techniques



### Repas des seniors

Le dimanche 11 décembre 2016 se tenait le repas annuel des aînés de la commune. Ce repas est un moment très attendu, aussi bien par les aînés que par les élus. C'est un moment privilégié où l'on se retrouve entre amis, voisins ou connaissances. **162 convives étaient réunis au Cube**, drapé pour l'occasion de ses atours de Noël, turquoise, marron et blanc. Cette transformation est le fruit du travail des services techniques, qui avec goût, posent la base accueillante de cette journée. Les **danseuses gracieuses du CID** et les **acrobates du Cirq'hop**, ont proposé des démonstrations de qualité, qui ont remporté un vif succès. Du foie gras à la bûche, l'ambiance était joyeuse et les **pas de danse** nécessaires à la digestion. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour une nouvelle édition, qui se tiendra, probablement à la salle des fêtes.

### Repas de Noël à la cantine

C'est dans une ambiance festive, le vendredi 16 décembre, que le repas de Noël de la cantine s'est déroulé.

L'équipe du service restauration avait disposé les tables en U et pour la décoration, les centres de tables avaient été fabriqués par les enfants pendant le temps animation les semaines précédentes. Les murs étaient habillés de dessins réalisés par les enfants et les animateurs du service enfance jeunesse étaient coiffés d'un bonnet de Noël.

Le prestataire Guillaud Traiteur a proposé un **menu de fête** ce jour-là : apéritif champagne pour enfant « Le Petit Bechet » (La Terrasse), salade de jeunes pousses de billes de chèvre, dinde sauce à la sève de pin et gratin de Crozet, bûche de Noël maison, clémentine et chocolat de Noël. Chaque année, enfants comme adultes apprécient ce temps particulier de cantine.

Corine Kauffmann, service cantine



Sophie Couderc, adjointe déléguée aux solidarités et à la petite enfance

### Relais Assistants Maternels « Les Grési'mômes »

« Les Grési'mômes » est un Relais Assistants Maternels inter-communal qui regroupe quatre communes : Bernin, Saint-Nazaire Les Eymes, Biviers et Montbonnot Saint-Martin. Son rôle est de soutenir les professionnels dans leur métier et d'accompagner les parents (recherche d'un mode de garde et rôle d'employeur).



### Que fait-on au RAM ?

- **Des activités d'éveil** pour le plus grand bonheur des enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou employée à domicile.
- **Des soirées thématiques** autour de la petite enfance proposées aux assistants maternels et aux parents.
- **Des animations** comptines et musicales pour les nounous.
- **Une fête pour 80 assistants maternels de toute la communauté de communes.** Cette année, elle a eu lieu le 18 novembre à Lumbin, avec la ligue d'Impro de Chambéry. Après les rires, un repas partagé aux couleurs multiples.
- **La fête de Noël** à la Maison des Arts de Montbonnot pour 60 enfants et 30 nounous ravis. Douceur et poésie avec le spectacle « Babil et Mots » de la Cie « Minimômes et Mininotes » suivi d'un goûter.



## Le parc de la Maison Michel

Situé près des écoles et à la lisière de la ceinture verte, le parc dit « de la Maison Michel » est apprécié de tous les Berninois. Le Clos Michel, domaine agricole et viticole dès le XII<sup>e</sup> siècle, est la propriété de Bernin depuis 1973.

La municipalité, après consultation, échanges et recueils des différents avis, a décidé de lui faire bénéficier d'une cure de jouvence et de créer un parc dédié à des activités variées, favorisant les rencontres entre les générations.

Par ailleurs, à l'image de la gestion raisonnée des espaces publics de la commune, il a été choisi de donner au parc de la Maison Michel une dimension exemplaire en termes de développement durable. Il intégrera des espèces variées, locales, favorisant la biodiversité et nécessitant un entretien minimal.

Les travaux se réaliseront en deux parties afin de conserver au mieux les activités scolaires, périscolaires et festives habituelles.

En fin d'année 2017, alors que la neige recouvrira la végétation (on l'espère) il faudra encore attendre que la nature prenne racine et que le parc dans son ensemble prenne forme. Par ailleurs, comme pour tout projet extérieur, chaque habitant va ensuite occuper et investir cet espace et le fera vivre et évoluer tout en préservant la beauté du site.

Noémie Brunier, conseillère municipale déléguée au développement durable et aux relations avec le personnel

N'hésitez pas à contacter l'animatrice qui se fera un plaisir de vous accueillir :  
RAM Les Grési'mômes - Bénédicte SOULE-NAN - 06 73 09 35 85 - ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr  
(le RAM est fermé le mercredi après-midi et le vendredi après-midi durant les semaines paires).

Céline Peysson, conseillère municipale

**Un cheminement aux normes « Personne à mobilité réduite » permettant de traverser la partie haute du parc.** De manière générale, des cheminements sont créés afin de rendre la circulation fluide et agréable. Les bancs installés tout au long de ce chemin permettent de profiter de la vue ou encore de s'arrêter un moment avant de reprendre son chemin vers les différentes balades de la commune.

**Mise en place d'un coin détente,** arboré, avec des tables de goûter dotées d'un **plateau de jeu central...** une manière de profiter du calme et de la vue en famille ou entre amis.

L'espace est repensé de manière à **accueillir facilement et confortablement nos festivités communales** : gradins naturels, accès sécurisé et facilité, aplanissement des surfaces, réseaux dédiés aux festivités...

**L'espace ouvert sur la Maison Michel permet de multiples activités** : en dehors des festivités, il est possible de jouer sur ce revêtement adapté à des jeux collectifs comme du molkky, de la pétanque ou autres jeux de boules.

Requalification des entrées

**Rénovation de l'aire de jeux pour les plus petits,** au centre du parc, permettant aux parents de surveiller les plus grands d'un seul coup d'œil. **A la suite d'une fontaine à boire ludique,** se déroule un circuit végétal permettant de créer un aménagement paysager naturel.

**Aménagement de l'espace de manière naturelle et installation de jeux sportifs** dédiés aux ados et adultes.

**Un terrain de sport de qualité** : engazonnement sportif renforcé, **6 cages de football** pour jouer à plusieurs équipes et des gradins naturels intégrés dans la pente pour pouvoir admirer les sportifs !

**Utilisation variée et facilitée à destination des scolaires et périscolaires.** Les équipements ont été choisis de manière à favoriser les jeux collectifs. Des arbres fruitiers seront plantés près de l'espace périscolaire, rappelant ainsi la cour des vergers que les enfants apprécient particulièrement.

Maison Michel

Groupe scolaire

## Planning prévisionnel des travaux :

- 1<sup>ère</sup> tranche**  
du 13 mars au 20 mai 2017
- 2<sup>ème</sup> tranche**  
du 23 oct. au 24 nov. 2017

## RAPPEL des règles du parc 😊

### Il est interdit :

- d'endommager et de dégrader tous les biens et équipements publics.
- de gêner les usagers, de troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public,
- de pénétrer et de circuler dans le parc avec tous véhicules à moteur, sauf services d'entretien. Les voitures et les tricycles d'enfants sont admis.
- d'allumer un feu sous quelque prétexte que ce soit, sauf sur autorisation exceptionnelle.
- de consommer des boissons alcoolisées hormis lors des festivités communales ou autorisées par la commune.
- d'amener des chiens même tenus en laisse sauf les chiens d'aveugle.

# "Une cure de jouvence" pour le Parc de la Maison Michel

Un aménagement paysager et mobilier afin de préserver et renforcer les diverses ambiances végétales

Rendre la circulation fluide et agréable.  
Préserver et renforcer l'ambiance végétale.  
Aménagement paysager au centre avec petite fontaine à boire.

De manière générale, les jeux naturels ou aménagés sont favorisés sur le parc et destinés à tous les âges.

## Conseil communautaire du 12 décembre 2016

- Présentation du **chéquier Grési-Cadeaux**, qui offre la possibilité d'acquérir des bons cadeaux à offrir et à dépenser sur notre territoire et chez nos commerçants.
- Des **délibérations techniques** d'admission en non-valeur, d'ouverture anticipée de crédit pour 2017, apurement de comptes, subventions et garantie d'emprunts.
- Présentation et débat sur le **schéma de mutualisation**, d'où il ressort que rares sont les communes qui veulent tout mutualiser (une seule), mais rares aussi sont les communes qui ne veulent rien mutualiser (une seule). Entre ces deux postures, l'outil qui semble le plus pertinent est la convention de prestation de services. En effet, la nécessité des communes de développer des compétences et services, tout en étant vigilantes à la gestion des ressources, a fait que la taille critique a été atteinte et rares sont les services qui pourraient effectuer des tâches pour d'autres communes. Il existe aussi la mutualisation à une échelle plus petite, comme par exemple pour la police municipale entre les 5 communes situées entre Bernin et Biviers.
- Communautarisation de l'espace ludique du **Col de Marcieu** (espace de loisirs quatre saisons).
- Fixation des principes de conditions de **cession des zones d'activités économiques**. La cession sera faite à prix de revient, déduction faite des subventions éventuelles. Les recettes fiscales restent perçues par les communes. Différents cas de figure ont été envisagés (zone inondable, zone aménagée et commercialisable à brève échéance et zone en cours d'aménagement). Le transfert au prix de revient calculé parcelle par parcelle selon l'état d'avancement est estimé à environ 6,2 millions d'euros.

### Brève interco

- Convention avec la communauté de communes Cœur de Savoie pour le financement de la ligne skibus SKI507.
- Poursuite des bourses de transport pour les scolaires.

## Conseil communautaire du 14 novembre 2016

- Présentation des **gisements fonciers agricoles**, étude faite par la Chambre d'agriculture de l'Isère. Après plusieurs réunions avec des agriculteurs, des élus, des particuliers par bassin, en tenant compte de la pente, de l'altitude, de la taille, la Chambre d'agriculture a identifié les parcelles qui potentiellement pourraient revenir à l'agriculture, sous certaines conditions, et s'il y a un réel besoin.
- **Délibérations techniques** de cession et acquisition de parcelles dans les zones d'activités, fonds de concours, avenants aux contrats sur les transports, soutien aux rénovations énergétiques.
- Désignation des membres du comité de direction de l'**office de tourisme intercommunal du Grésivaudan** avec 3 collègues (élus, sociaux professionnels, personnes qualifiées).
- Demande d'inscription auprès de la préfecture de 183 Ha en **zone d'intérêt stratégique** (zone inconstructible au PPRI). L'Etat, à travers un processus dérogatoire, permet l'urbanisation de ces zones sous conditions, suite aux travaux du SYMBHI.
- Validation du **règlement intérieur des déchetteries** ainsi que des différents tarifs selon la catégorie de l'utilisateur (collectivité, particulier, professionnel, association).

### Brève interco

Pensez à demander un badge pour accéder aux déchetteries.

## Prochainement ouverture d'un nouveau bureau de tabac

Thomas Frenda en est le futur gérant. Nous sommes allés à sa rencontre.

### Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

« J'ai 33 ans et suis originaire de Meylan où j'habite actuellement avec ma compagne et mes deux enfants âgés de 6 ans et 18 mois. »

### Quelle est votre expérience professionnelle ?

« J'ai travaillé chez McDonald's durant 3 ans où j'ai commencé comme équipier et évolué en tant que manager. Par la suite, j'ai travaillé en tant qu'associé avec mon père dans un bureau de tabac à Voiron durant 8 ans. »

### Pourquoi avoir choisi Bernin ?

« En réalité, c'est un ami qui m'a informé que la commune était à la recherche

d'un débitant de tabac. Mon père souhaitait vendre pour partir en retraite. J'ai donc candidaté à Bernin. »

### Quels services allez-vous proposer aux Berninois ?

« Les Berninois trouveront, en plus du tabac, la presse, la Française des Jeux, des jouets pour enfants, des idées cadeaux tels que des bijoux, de la confiserie, des cartes postales, un service de reproduction de clés et de changement de piles diverses et j'ai le souhait, à terme, de proposer le service postal. Je réfléchis également pour proposer le PMU et un service de gaz.

En termes d'horaires, je serai ouvert de 6h30 à 19h30. Je tiens à préciser que ma conjointe travaillera avec moi. »



### Avez-vous un message à faire passer aux Berninois ?

« J'aimerais leur dire que je suis très content d'ouvrir mon commerce à Bernin. J'ai à cœur de satisfaire au mieux ma future clientèle et souhaite me rendre indispensable à la vie des habitants, d'où la large gamme de services que je propose. La relation client me paraît primordiale.

Je tiens également à remercier vivement la commune de Bernin pour l'aide et le soutien qu'elle m'apporte. »

## Rencontre avec les professionnels de la zone économique

L'équipe municipale est allée à la rencontre des entreprises et artisans de la zone économique de Bernin le 1<sup>er</sup> décembre dernier à la Veyrie. Cette rencontre a notamment permis au maire de présenter brièvement la commune mais également d'évoquer le **transfert de la compétence économie** à la communauté de communes du Grésivaudan. Au total, une dizaine d'entreprises était présente. Les échanges ont permis de faire ressortir quelques points tels que la dangerosité liée à la vitesse sur le chemin des Fontaines, le manque de signalétique et d'éclairage par endroit ou encore le défaut de stationnements dans le centre du village ainsi que l'attente d'un bureau de tabac. Cette rencontre fut fort appréciée par les professionnels et l'équipe municipale projette de renouveler ce dispositif à nouveau d'ici 2 ans.

## Education canine / comportementaliste



Cyril Pellat-Finet est éducateur canin et comportementaliste depuis maintenant 2 ans sur la commune de Bernin. Amoureux des chiens, il a grandi avec eux depuis tout

petit et a été bénévole à la S.P.A. de Grenoble. Cette passion pour les chiens et l'intérêt qu'il a à analyser et à comprendre leurs comportements l'ont amené à en faire son métier.

Il intervient soit à domicile soit en terrain neutre. Son terrain d'éducation qui totalise une surface de 1700 m<sup>2</sup> et qui est entièrement clos se situe sur le chemin des Batellières. Il pratique également des cours collectifs sur terrain.

Il totalise 5 ans d'activité dans l'agglomération grenobloise et environ 350 chiens éduqués, toutes races, tout âge, tout problème.



Plus d'informations

[www.educ-pile-poil.fr](http://www.educ-pile-poil.fr) / [contact@educ-pile-poil.fr](mailto:contact@educ-pile-poil.fr) / 06 68 04 43 40

SPORT

**SPORT NAUTIQUE EN GRÉSIVAUDAN**



**Stages multisports avec Sport Nautique en Grésivaudan au Cube** : au programme de nombreux sports méconnus comme le torball, le biathlon, le trail, la marche nordique, le kinball, le parachute, ou encore l'athlétisme, le futsal, sabbacanes et quelques nouveautés...

Ces stages sont possibles à la journée, à la demi-journée ou à la semaine : 35€, 20€ ou 160€. Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée. Les enfants apportent leur pique nique et le goûter est offert. Stages dans la bonne humeur et surtout dans l'apprentissage du « fair play ». Ouverts aux 7-13 ans.

Contact : 06 83 44 08 04 - sportnordiquegresi@free.fr

SPORT

**LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE A RENOUELÉ L'OPÉRATION TELETHON À BERNIN**

Le jeudi 8 décembre 2016, les accompagnateurs de la GV Bernin ont organisé des randonnées entièrement pédestres. Départ à pied du CUBE par une belle journée pour effectuer 4 variantes dans le Manival avant le retour au CUBE :

- Col de la Faita, Emeindras-Du-Dessus, pour le groupe allegro,
- Pierre Morin jusqu'à la Tour d'Arces pour le groupe moderato,
- Cabane du Manival, Pierre Champ Bertin pour le groupe piano,
- et le Manival, Pierre Champ Bertin, cascade de Bernin pour le groupe pastrop.

La suppression des frais de covoiturage a permis de faire appel au don volontaire.

La collecte de 735 euros reflète la bonne participation des nombreux participants. En 2015, 520 euros avaient été récoltés.



Contact : 04 76 08 19 72 - gvbernin.presidentgir@gmail.com

SPORT

**CYCLO CLUB DE BERNIN : EN PISTE POUR LA SAISON 2017 !**

De belles journées sont prévues pour 2017 : les sorties du samedi et du mardi, une semaine cyclo en Catalogne début mai, le raid fin juin en direction du sud, le grand week-end de septembre, sans compter un détour épique par le mont Ventoux ! De quoi attirer de nombreux nouveaux membres (femmes et hommes) qui peuvent s'inscrire au plus tôt (voir modalités sur [www.cycloclub-bernin.fr](http://www.cycloclub-bernin.fr)) et participer aux premières sorties hebdomadaires sans engagement de rester. Tout ceci dans l'esprit du club : « favoriser la pratique du cyclotourisme et les liens d'amitié pour toutes et tous ».



Contact : Luc JOURDAN - 06 61 74 46 64 - luc.jourdan@orange.fr

LOISIRS

**CIRQ'HOP**



**Stages de cirque enfants (dès 4 ans) et ados**

Pour les vacances d'Hiver, Cirq'Hop propose 2 stages «ENFANTS», du 20 au 24 février et du 27 février au 3 mars (en journée ou demi-journée, selon modalités).

Au programme : acrobaties, jonglage, équilibre, aériens et spectacle le vendredi soir pour clôturer chaque stage.

Ouvert à tout public motivé.

Toutes les informations sont sur le site de Cirq'Hop : [www.cirqhop.org](http://www.cirqhop.org) ; auprès des professeurs durant des cours ou par mail à [contact@cirqhop.org](mailto:contact@cirqhop.org)

LOISIRS

**SCRAB BERNIN**

ScrabBernin fonctionne depuis novembre dernier. Elle accueille deux fois par mois tous ceux qui souhaitent découvrir et pratiquer le Scrabble Duplicate en profitant des possibilités offertes par les objets de notre quotidien que sont devenus téléphones portables et tablettes.

Venez essayer sans engagement cette nouvelle manière de jouer avec un smartphone (et un jeu classique de Scrabble) ou une tablette, fonctionnant sous Android dans les deux cas. Pas de problème si vous n'êtes pas équipés, nous vous prêterons le matériel nécessaire.



Séances premier et troisième jeudi de chaque mois de 19h45 à 22h00, salle Frêne du Cube.  
Contact : Alain INGLESE - 06 84 20 12 36 - alain.inglese@free.fr

VŒUX DU MAIRE ET INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES

Après les premiers obstacles de départ surmontés et **six mois de travail** qui ont vu défiler près d'une quinzaine d'entreprises, cette fois, ça y est, notre salle des fêtes est enfin terminée et c'est à l'occasion des vœux du maire que vous avez tous pu venir la découvrir. La soirée a débuté en musique avec un groupe de professeurs de l'association « **Musica Crolles** » mené par Fabien Cippelletti, que nous remercions pour sa participation indéfectible dans les fêtes de la commune. Cécile Rocca a ensuite rappelé les étapes de la rénovation de la salle des fêtes ainsi que son coût d'environ **750 000 euros HT**.

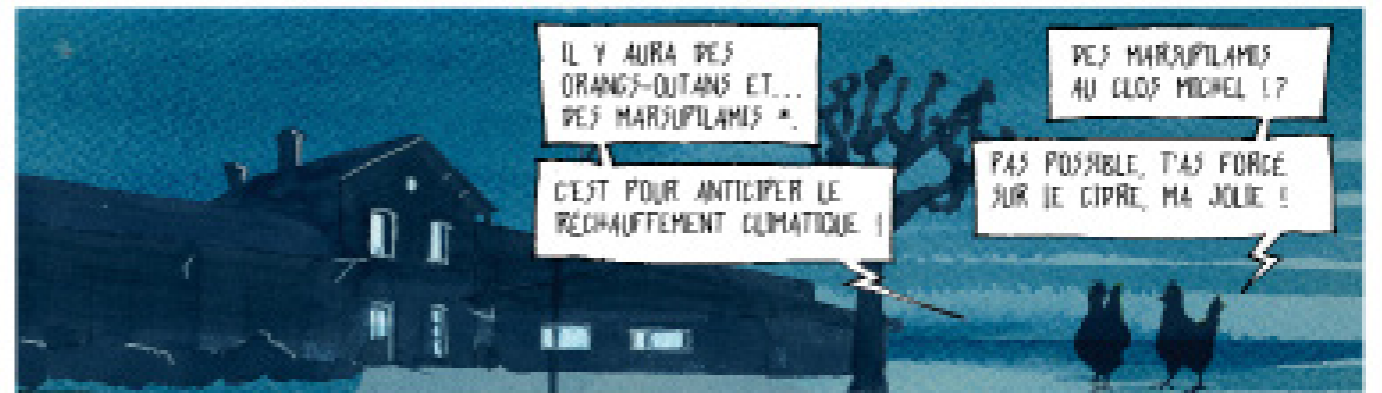
Après avoir coupé le ruban lançant officiellement les festivités, nous nous sommes retrouvés autour du buffet lors duquel vous avez témoigné de la réussite du chantier.

En souvenir de cette inauguration, chacun est **reparti avec un verre réutilisable fabriqué pour l'occasion** et dessiné par Madame Guillemette Dufour, berninoise, qui illustre la dernière page du journal municipal.



Anne-Françoise Besson, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux associations, à la coordination de la vie communale, à l'éducation et à la gestion de l'entretien des bâtiments.

PEJ PROJETS POUR 2017



\* un petit marsupial, originaire de La Palomble, Le pays de André Franquin.

ARBRES REMARQUABLES  
Le long de la RP 1090,  
givre et brouillard





## MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin  
Tél. 04 76 92 07 40  
Fax 04 76 08 97 22  
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

## CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

## CCAS

Tél. 04 76 92 35 57  
Courriel : ccas@bernin.fr

## SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82  
Réservation Cantine/périscolaire :  
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09  
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

## ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

## ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

## POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56  
Courriel : police.municipale@bernin.fr

## OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).  
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48  
(pour la récupération des essaims)

## NUISANCES

### BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

### BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

### FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

## SERVICES INTERCOMMUNAUX

### LE GRÉSIVAUDAN

#### COLLECTE DES ORDURES

#### MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 11 h.

#### DÉCHETTERIES

- Crolles (rue des Frères Montgolfier) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45

#### AMIANTE

A déposer à la déchetterie de Crolles les samedis 4 mars, 3 juin, 9 septembre et 2 décembre 2017 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45.

## COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchetterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

## VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.  
Infos : 04 76 08 03 03.

## CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h  
www.le-gresivaudan.fr

## ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :  
04 76 61 39 34 (VEOLIA)  
Renseignements réseaux :  
04 76 52 52 28 (SIZOV).

## CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez retirer vos recommandés et colis et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages (colis).

## URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59  
Courriel : urbanisme@bernin.fr  
Accueil sur rendez-vous



## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 12 février : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)
- Le 19 février : Pharmacie Luu Duc (Crolles)
- Le 26 février : Pharmacie Belle Etoile (Crolles)
- Le 5 mars : Pharmacie Fontaine Amélie (St-Ismier)
- Le 12 mars : Pharmacie de Brignoud
- Le 19 mars : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 26 mars : Pharmacie de La Dent de Crolles
- Le 2 avril : Pharmacie des Charmettes (Domène)
- Le 9 avril : Pharmacie de Bernin

**MÉDECIN DE GARDE** : 15

**PÉDIATRE DE GARDE** : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00  
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

## LE CHOIX DE LAURENCE



**ROMAN** > PETIT PAYS • Gaël Faye • Grasset

Gabriel est un jeune garçon de 11 ans, il partage son temps entre l'école, sa famille et ses copains avec qui il fait les 400 coups. Il vit au Burundi avec son père français et sa mère native du Rwanda. Mais le début de la fin de ce bonheur s'annonce quand ce jeune garçon assiste simultanément aux disputes de ses parents et aux prémices d'une guerre civile qui oppose Hutus et Tutsis.

C'est à travers les yeux d'un enfant de 11 ans que Gaël Faye nous fait vivre les moments tragiques de ce génocide.

Le « prix Goncourt des Lycéens » vient d'être attribué à ce magnifique premier roman.



## > BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30